



Goncelin est un chef lieu de canton (comprenant : Les Adrets, le Champ près Frogès, Le Cheylas, Frogès, Hurtières, Moretel de Mailles, La Pierre, Pontcharra, Saint Maximin, Tencin et Theys), le village est situé à 30 km de Grenoble et à 10 km de Pontcharra, à une altitude de 242 m. La commune est localisée sur la rive gauche de l'Isère, elle occupe le site compris entre l'Isère et les premières crêtes du massif de Belledonne. Les limites administratives de son territoire sont marquées par le vallon de Montgalmand au sud et le talweg du ruisseau de Charannes au nord, l'Isère à l'ouest et à l'est les crêtes des sommets du plan de la malade à 1130 mètres, le sommet de Barley à 1285 mètres et le sommet de Saint Genis à 1178 mètres (les cinq crêtes). Son territoire s'étend sur 1436 hectares. La forêt occupe 792 hectares soit 59 % de la superficie totale.

La commune est constituée à la fois de plaines et de paysages montagnards. La commune de Goncelin est entourée de hameaux :



Les collines qui surmontent les vallées sont situées à la frontière de Saint-Pierre-d'Allevard, respectivement à l'ouest, dans le département du Jura, et à l'est, dans le département de la Savoie.